



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL

En application de l'article L2313-1 du CGCT, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif.

Cette note a donc vocation à présenter de manière synthétique et par écrit le compte administratif 2022 – budget principal.

1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1 Dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 617 824,43. Le détail par chapitre est repris dans le tableau joint (annexe 1)

1.2 Recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 797 486,65. Le détail par chapitre est repris dans le tableau joint (annexe 1)

Le résultat de fonctionnement s'élève à 179 662,22€.

La CAF (capacité d'autofinancement) brute est de 257 437,20€.

2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution des dépenses et recettes en section d'investissement est reprise dans le tableau joint (annexe 2).

Les principaux projets prévus ont été réalisés. Les recettes proviennent essentiellement du FCTVA, des subventions d'investissement (y compris en restes à réaliser) et d'un emprunt.

La section d'investissement présente un **déficit en fin d'exercice de 61 080,97.**

Le détail des dépenses et recettes restant à réaliser (et reportées en 2023) est également donné (annexe 2).

3/ FOCUS SUR LA DETTE

En 2022, l'annuité de la dette en capital était de 169 312,63€.

La capacité de désendettement est de 11 ans.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-211925508-20230202-CA20000-2022-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2023
Affichage : 13/02/2022